



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

GREDEG

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nice

CNRS

Février 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :
GREDEG
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Nice
CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Février 2011



Unité

Nom de l'unité : GREDEG

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 6227

Nom du directeur : M. J.-L. RAVIX

Membres du comité d'experts

Président :

M. Bruno DEFFAINS, Université de Paris 2 Panthéon Assas, représentant le CNU

Experts :

M. Philippe ASKENAZY : représentant le CoNRS

M. Michel BAZEX, Professeur Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Marc DEMERY-LEBRUN, Université Toulouse 1M. Jean-François GAJEWSKI, Université de Savoie

M. André LAPIDUS, Université Paris 1

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Frédéric LOBEZ

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Cuong LE VAN, DAS CNRS-INSHS

Mme Marie-Françoise GRENIER-LOUSTALOT, Déléguée Régionale du CNRS

M. Jean-Marc LARDEAUX, Vice-Président du Conseil Scientifique



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 2 février 2011 selon le programme suivant :

- 10H30-11H00 : Huis clos du comité d'experts

Organisation de la journée :

- 11H00-13H15 : L'activité de l'unité
- Présentation de l'unité par le directeur en présence de son conseil de direction (30 mn) et discussion (30 mn).
- Présentation des projets de recherche par le directeur de l'unité en présence des responsables de projets (15 mn) et discussion (30 mn).
- Présentation du département de l'OFCE de Sophia-Antipolis et de ses relations avec l'unité, par le directeur du département en présence du directeur de l'unité (15mn).
- 13H15-14H15 : déjeuner sur place
- 14H15-15H00 : rencontre avec les représentants des tutelles
- 15H00-15H45 : rencontre avec le conseil d'unité
- 15H45-16H15 : rencontre avec le personnel ITA-BIATOS
- 16H15-16H45: rencontre avec les doctorants
- 16H45-17H30 : bilan à huis clos de la visite
- 17H30 : fin de la visite

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'équipe est installée sur le site de Sophia Antipolis dans des bâtiments du CNRS.

Cette équipe est le produit du regroupement de trois unités distinctes mises en FRE en 2004 au moment où le CNRS souhaitait favoriser l'émergence de grosses unités en favorisant une pluralité de thématiques.

Aujourd'hui l'équipe se présente comme un ensemble pluridisciplinaire en économie, droit et gestion regroupant les chercheurs autour de 7 projets de recherche :

- Economie et droit des contrats et de la concurrence ;
- Gouvernance d'entreprise et innovation ;
- Hétérogénéité, compétitivité et croissance ;
- Economie et Gestion de la connaissance ;
- Nouvelles formes d'intermédiation financière ;
- Economie et droit de l'environnement et du développement durable ;
- Histoire de la pensée, Philosophie et Méthodologie économiques.



- **Equipe de Direction** : Un directeur, M. J.-L. RAVIX, un conseil de direction de 5 personnes et un conseil de laboratoire composé de 20 personnes.
- **Effectifs de l'unité** : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	65	76
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	8	8
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	42	148
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	11	11
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	148	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	49	54

2 • Appréciation sur l'unité

- **Avis global sur l'unité** :

Le comité d'experts est unanime à émettre un avis globalement positif sur le bilan et le projet du GREDEG. L'équipe bénéficie d'un environnement privilégié qui doit contribuer au renforcement des pôles de compétences existants (approche évolutionnaire, histoire de la pensée économique, économie de la connaissance) en même temps qu'à l'émergence de nouvelles thématiques interdisciplinaires (économie et droit, notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable). Même si le regroupement de compétences diversifiées en économie, droit et gestion n'est pas chose aisée, l'évolution des dernières années fait ressortir que l'équipe s'efforce d'en faire un atout important pour sa stratégie de développement, ce qui est rare dans le paysage académique français.

Par certains aspects, l'équipe semble toutefois encore dans une phase de transition. Pour arriver au bout de la logique de restructuration entreprise ces dernières années, le comité d'experts souligne plus particulièrement la nécessité pour la direction du laboratoire d'accroître ses efforts en termes de gouvernance globale (pilotage organisationnel, incitations à destination des chercheurs, politique de recrutements et niveau des publications). Quelques incertitudes concernant l'environnement local (existence d'une autre équipe en sciences de gestion, intégration des chercheurs de l'ex-CEMAFI) devraient également être dissipées au plus vite.



- **Points forts et opportunités :**

Le laboratoire bénéficie de conditions de travail très favorables. Le regroupement des chercheurs de plusieurs disciplines sur un même site permet l'émergence d'une culture commune centrée sur la pluridisciplinarité. Le GREDEG, sur cette base, s'efforce de mettre en œuvre une politique de diversification de ses axes de recherche. L'adhésion des chercheurs au projet est massive. Au cours des quatre dernières années, l'équipe a reçu un soutien fort de l'établissement (le GREDEG est qualifié d'UMR « emblématique » par le Vice Président recherche de l'université). Au total, le bilan scientifique est satisfaisant et le comité d'experts note la bonne articulation des projets de recherche. Les financements externes sont importants et diversifiés et l'intégration dans le tissu économique local est forte (à noter également le partenariat avec l'OFCE dans le domaine de l'innovation, en particulier autour de l'exploitation de grosses bases de données). La visibilité internationale du laboratoire est principalement portée par des partenariats, essentiellement européens, dans les domaines de compétences « historiques » de l'équipe. A noter enfin l'émergence d'un projet d'institut SHS dans lequel le GREDEG est impliqué.

- **Points à améliorer et risques :**

Le contexte de restructuration engagé au cours des dernières années pose inévitablement des problèmes de gouvernance au sein du nouvel ensemble. Le comité d'experts souhaite qu'une attention particulière soit portée à l'organisation et à la gestion des ressources humaines. Il a retenu quelques points sensibles. Le premier est relatif à la logique de structuration en termes d'axes (qui sont les responsables d'axes ? Comment sont-ils désignés ? Les contours actuel du conseil de laboratoire reflètent-ils vraiment la diversité des axes ? Comment sont assurés au quotidien le suivi et la coordination des axes par l'équipe de direction ?). Le second point a trait à la gestion des ressources humaines. S'agissant de l'identification des compétences des personnels BIATOS et ITA, de la politique de suivi des non producteurs pour encourager une reprise de l'activité scientifique ou encore des réflexions à moyen et long termes à propos de la politique de recrutement du laboratoire, des efforts doivent être réalisés.

Les risques identifiés par le comité d'experts concernent principalement les taux de financement et de réussite des doctorants qui sont insuffisants. Le comité insiste également sur le risque de déséquilibre dans la structure des publications, en particulier entre les rangs 1 et 2 d'une part et les rangs 3 et 4 d'autre part (au sens du CNRS). Un autre risque de déséquilibre existe entre les axes du point de vue de leur intégration dans les réseaux internationaux. Enfin, le comité d'experts note des risques « contextuels » liés à l'existence d'une autre équipe en sciences de gestion d'une part et à l'intégration des membres d'une équipe d'économie qui doit fermer.

- **Recommandations :**

Le comité d'experts recommande à la direction de mettre en place une gouvernance adaptée à l'évolution actuelle du laboratoire qui n'est pas une petite unité et qui doit de ce fait adopter une structure organisationnelle performante afin de canaliser les énergies et renforcer la coordination globale entre les porteurs d'axes et la direction du laboratoire.

Dans le même esprit, il recommande de développer une réflexion sur les recrutements de manière à renforcer les compétences nécessaires à la pérennisation des axes de recherches.

Les conditions de recrutement et de suivi des doctorants doivent également être approfondies de façon à accroître le taux de réussite et à réduire le taux d'abandon.

Il convient enfin de favoriser l'insertion des projets émergents dans les réseaux internationaux, ce qui passe notamment par un renforcement des publications de rangs 1 et 2.



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	70
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	83%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	12
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	52

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Outre le maintien de la position du GREDEG dans les domaines qui ont fait sa réputation nationale voire internationale, la politique de diversification vers des thématiques nouvelles est un gage de l'attention portée aux évolutions récentes de la recherche en sciences sociales, en favorisant un positionnement pluridisciplinaire. Cette stratégie, récemment mise en place, doit être soutenue dans les prochaines années.

Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Le nombre de publications dans les revues à comité de lecture excède le chiffre de 350, ce qui est beaucoup. En ce qui concerne la qualité, il est difficile de porter un regard global dans la mesure où les critères ne sont pas les mêmes selon les champs disciplinaires couverts par le GREDEG. On notera simplement la faiblesse des publications de rang 1. Le comité d'experts souhaite également souligner une forte présence des membres du GREDEG dans des revues françaises, ainsi que des publications dans des supports destinés à un public plus large que celui des seuls chercheurs. Le nombre moyen de thèses par année est de 13, ce qui situe la GREDEG dans une bonne moyenne. Enfin, les membres du GREDEG et les étudiants participent régulièrement à des conférences internationales ainsi qu'aux workshops spécialisés dans leurs thématiques de recherche.

Qualité et pérennité des relations contractuelles :

La pérennité des relations contractuelles s'appuie principalement sur une insertion réussie dans le tissu local à Sophia-Antipolis.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Le comité d'experts n'a rien à signaler dans ce domaine.

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Le GREDEG n'a pas entrepris à ce jour de politique active d'accueil de chercheurs de renommée internationale, français et étrangers. Les invitations de professeurs étrangers se font plutôt au coup par coup. Les doctorants étrangers sont bien représentés au sein de ce groupe de jeunes chercheurs où, par ailleurs, une excellente ambiance semble régner.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le GREDEG a collecté des fonds extérieurs pour des montants importants. Les partenariats sont diversifiés tant au plan thématique que géographique (Sophia-Antipolis et Région ; plans national et international, avec notamment 4 contrats ANR et plusieurs projets européens tels MEADOW, LASCAUX, PICK ME ou DIME).

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Le GREDEG entretient des relations avec les centres européens et de grandes universités étrangères dans ses domaines de compétences traditionnels, notamment l'histoire de la pensée et les approches économiques en termes de théorie évolutionnaire (voire notamment les partenariats avec l'European Society for the History of Economic Thought, l'International Schumpeter Society ou encore l'European Association for Evolutionary Political Economy. Ces partenariats restent pour l'essentiel à construire dans les domaines émergents.

- -Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Comme souligné précédemment, l'évolution d'une partie des activités du GREDEG vers la recherche appliquée témoigne du souci de l'équipe de participer davantage aux débats sociétaux.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

L'équipe a atteint une taille telle que les questions de gouvernance ne peuvent être négligées. La question de la représentation des axes de recherches est posée de même que celles du pilotage de ces projets et, plus généralement, de la gestion des ressources humaines à moyen et long terme.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

La restructuration des dernières années fait que le GREDEG est dans une phase de transition entre une structuration passée qui privilégiait les équipes et une structuration à venir fondée sur le pilotage de projets pluridisciplinaires ; sur ce plan, l'unité n'est pas encore arrivée à maturité. Compte tenu de l'expérience des membres du GREDEG, le comité d'experts considère qu'il leur appartient de trouver ensemble les modalités de fonctionnement qui leur conviennent le mieux.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

La dynamique de recherche enclenchée par le GREDEG devrait avoir des retombées positives pour les différentes disciplines concernées, à commencer par le droit et l'économie. La question de la gestion est plus délicate compte tenu des relations (ou plutôt de l'absence de relations) avec l'IAE de Nice.



En définitive, les thèmes retenus sont tous pertinents, dans la mesure où ils devraient donner l'occasion aux chercheurs du Groupe de mettre en lumière la convergence entre le droit et l'analyse économique, thème majeur à l'heure actuelle de la recherche dans les facultés de droit. Cela dit, dans cette perspective, on ne voit pas bien pourquoi on distingue dans le projet le thème n° 1 (« Economie et droit des contrats et de la concurrence ») et le thème n° 6 (« Economie et droit de l'environnement durable »). En effet, est-ce que ces deux thèmes ne s'appuient pas sur les travaux précédents du CREDECO et, dans l'avenir, ne mettront pas en œuvre les mêmes préoccupations de recherche portant sur la convergence entre le droit et l'analyse économique ? En outre, si, même sous cette réserve, on aperçoit bien le projet que s'assignent les membres du Groupe, on n'a pas d'information sur la méthode qui sera mise en œuvre pour poursuivre cette nouvelle recherche : comment seront définis les objectifs et en conséquence les travaux à entreprendre ? Comment seront choisis les chercheurs à qui seront confiés les travaux et quel sera leur rôle, avec cette exigence que devront être associés juristes, économistes et gestionnaires ? Des recrutements sont-ils prévus et à quel niveau, s'agissant notamment des allocataires ou des doctorants ?

- **Appréciation sur le projet :**

Avertissement : le comité d'experts juge utile d'insister sur la rupture opérée par le GREDEG entre une structuration passée fondée sur des équipes disciplinaires en droit, économie et gestion et une nouvelle structuration qui privilégie les projets thématiques. Cela correspond à l'ambition initiale du CNRS au moment de la mise en FRE du nouvel ensemble.

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme : Le GREDEG doit consolider et renforcer certains axes de recherche grâce au recrutement de chercheurs (jeunes ou moins jeunes) de premier plan. Au travers de ses conditions privilégiées et du soutien de l'Université, le GREDEG possède a priori les moyens d'atteindre ces objectifs.
- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens : Il semble difficile de formuler des recommandations sur l'architecture financière que devrait adopter le GREDEG. C'est aux membres de l'équipe, en relation avec les tutelles qui sont disposées à apporter leur entier soutien, de trouver ensemble les modalités de répartition des moyens qui leur conviennent le mieux.
- Originalité et prise de risques : L'originalité réside essentiellement dans la démarche pluridisciplinaire adoptée par le GREDEG. Il convient toutefois de ne pas s'arrêter à la définition d'une stratégie de développement. La prise de risque doit aussi passer par une politique de publication ambitieuse, notamment en ce qui concerne les supports de publications visés par les chercheurs de l'équipe.



4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

4.1 Composante économie

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable : GREDEG-ECONOMIE - MM. J.T. RAVIX et D. TORRI
- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	26	35
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	4	4
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	22	52
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	52	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	24	26

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La composante « économique » du GREDEG est la plus importante du point de vue des effectifs et de sa production scientifique. Elle s'appuie sur une expérience ancienne caractérisée par un savoir-faire dans plusieurs domaines, à commencer par l'économie de l'innovation, les approches fondées sur la théorie évolutionnaire et l'histoire de la pensée. La plupart des remarques faites précédemment à propos de la situation du GREDEG dans son ensemble s'appliquent à sa composante économique. La production scientifique est globalement satisfaisante et l'implication des économistes dans les axes émergents à vocation interdisciplinaire doit être encouragée. Concernant l'histoire de la pensée économique, il s'agit d'un domaine d'excellence du GREDEG, qu'il hérite d'une tradition déjà ancienne. Ses membres ont su orienter leurs investigations vers des recherches thématiques parfois coordonnées avec les autres programmes de recherche en économie (DEMOS), témoignant ainsi d'une association féconde entre approches analytiques et historiques et, plus généralement, de synergies interdisciplinaires (avec des philosophes et sociologues) bien adaptées à leurs objets. Les publications sont nombreuses, généralement dirigées vers de très bonnes revues ou donnant lieu à des ouvrages et chapitres d'ouvrages assurant la diffusion dans la communauté scientifique.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Le GREDEG a su maintenir et développer à Nice un pôle important en économie, notamment en histoire de la pensée économique qui occupe une place éminente d'un point de vue tant national qu'international. Cette situation s'est accompagnée de la mise en place d'un réseau de collaborations disciplinaires et interdisciplinaires, au niveau français et européen, qui témoigne de son rayonnement et de la reconnaissance institutionnelle dont bénéficient ses chercheurs. On relève ainsi les nombreuses collaborations (Université de Lausanne, Université de Hohenheim, European Society for the History of Economic Thought, Japanese Society for the History of Economic Thought,) dans lesquelles les membres du GREDEG sont engagés. Ceux-ci sont encore présents dans les instances dirigeantes de la plupart des associations (ESHET, Association Charles Gide) et dans les comités de rédaction ou les conseils scientifiques des revues majeures de la discipline (European Journal of the History of Economic Thought, History of Economic Ideas, Cahiers d'Economie Politique).

- **Appréciation sur le projet :**

Sans objet dans la mesure où le GREDEG fait désormais le choix d'une organisation fondée sur des projets et non sur des sous-ensembles disciplinaires.

- **Conclusion :**

- Avis global sur l'équipe :

Le bilan est globalement favorable. Les points forts « historiques » continuent de tirer l'ensemble et le renfort de projets interdisciplinaires devrait être une stratégie payante à long terme.

- Points forts et opportunités :

Un environnement favorable, une implication dans les réseaux nationaux et européens forte dans plusieurs domaines, des possibilités de financements externes, des relations privilégiées avec certains partenaires (exemple de l'OFCE) contribuent au dynamisme de l'équipe.

- Points à améliorer et risques :

Les publications dans les revues ACL de rang 1 et 2 reconnues par la CoNRS ne sont pas assez nombreuses.

- Recommandations :

L'équipe de recherche en économie aurait grand intérêt à développer des efforts pour augmenter les publications dans les revues ACL de rang 1 et 2 reconnues par l'AERES. Une politique active de recrutement et de remplacement des enseignants-chercheurs en fin de carrière devrait être mise en place.



4.2. Composante gestion

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable : GREDEG-RODIGE - M. J.-F.-LEBRATY
- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	20	22
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	10	27
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	27	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	10

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Essentiellement, deux spécialités des sciences de gestion sont représentées au sein du GREDEG : la stratégie et les systèmes d'information. Dans cette logique, les chercheurs en sciences de gestion ont poursuivi leurs efforts dans deux directions, l'une portant sur « le management stratégique et les organisations » et l'autre portant sur « l'information, l'intelligence et la décision ». Ces deux axes de recherche sont tout à fait en cohérence avec la double thématique du GREDEG, sur les changements organisationnels liés à l'innovation et aux usages des TIC, et à la gouvernance des institutions.

La production scientifique de la composante gestion est certaine, mais elle reste un peu inférieure au regard des autres disciplines, particulièrement dans les revues ACL, malgré le poids important des ouvrages scientifiques et des chapitres d'ouvrages scientifiques. Cela dit, une proportion importante des enseignants-chercheurs en gestion exerce leur activité d'enseignement en IUT avec une pression très forte à faire des heures supplémentaires. La décharge d'enseignement accordée aux jeunes MCF n'est pas toujours possible. Enfin, des enseignants-chercheurs arrivent en fin de carrière avec une activité de recherche qui n'est pas toujours visible au regard des critères de l'AERES.

Du point de vue des thèses, le nombre de thèses en cours est de 27 avec seulement 7 étudiants bénéficiant d'un financement. Cela est limité au regard de l'ensemble des thèses encadrées au sein du GREDEG (148). Mais, il y a un déséquilibre en section 06 entre les PR au nombre de 6 et les MCF au nombre de 14. On peut se demander quelle est la politique du laboratoire en matière d'incitation à passer l'HDR. De plus, l'autre équipe de recherche en sciences de gestion à l'université de Nice semble drainer des financements de thèse.



Le troisième point important réside dans l'existence d'une équipe de recherche en sciences de gestion à l'IAE de Nice. Cette équipe qui existe depuis 1992 pose un problème car il semble, d'après les chercheurs, qu'il n'y ait aucun lien scientifique entre les deux équipes de recherche en sciences de gestion. L'université ne souhaite pas orienter le débat à l'heure actuelle, mais attend les évaluations des laboratoires pour proposer éventuellement des solutions en matière de rapprochement.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Il apparaît que l'équipe n'a aucun problème pour obtenir des financements externes. Elle participe à des contrats ANR (COMUT, DARWIN) et aussi à des pôles de compétitivité, particulièrement le pôle de compétitivité aéronautique et spatial PEGASE. Elle a d'ailleurs un chercheur, qui est référent universitaire du pôle de compétitivité. A ce titre, elle collabore à 3 projets (salon de l'aviation verte, développement d'un système de surveillance d'un aérodrome local, enquête sur les réseaux sociaux d'innovation). Il semble aussi que l'équipe de recherche en sciences de gestion participe de manière active à la valorisation des travaux de recherche du GREDEG (Industrialisation et commercialisation d'un système expert par la société @ctis, collaboration avec le service de santé des armées et le centre de recherche de l'armée de l'air).

Appréciation sur le projet : sans objet dans la mesure où le GREDEG fait désormais le choix d'une organisation fondée sur des projets et non sur des sous-ensembles disciplinaires.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'équipe :**

Le bilan de l'équipe gestion au sein du GREDEG est globalement positif, et les chercheurs en sciences de gestion trouvent leur place au sein d'une équipe pluridisciplinaire, Droit, Economie, Gestion. Cependant, l'environnement local n'est pas favorable à l'heure actuelle, dans la mesure où il existe une autre équipe de recherche en sciences de gestion rattachée à l'IAE de Nice, ce qui présente un risque non négligeable.

- **Points forts et opportunités :**

Les points forts de cette équipe gestion au sein du GREDEG résident surtout dans la capacité à drainer des financements et à valoriser ses travaux de recherche, au travers par exemple, des pôles de compétitivité.

- **Points à améliorer et risques :**

Les publications dans les revues ACL reconnues par l'AERES ne sont pas assez nombreuses.

- **Recommandations :**

L'équipe de recherche en sciences de gestion aurait grand intérêt à développer des efforts pour multiplier les publications dans les revues ACL reconnues par l'AERES. La restructuration du GREDEG autour de projets de recherche transversaux peut sans doute aider les chercheurs dans cette voie. La politique de recrutement et de remplacement des enseignants-chercheurs en fin de carrière est également importante.



4.3. composante droit

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable : GREDEG-CREDECO - M. J.-B. RACINE et P. STEICHEN
- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	19	19
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	3	3
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	10	69
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	69	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	18

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La qualité de la recherche effectuée par le CREDECO et ses membres est établie depuis longtemps.

Surtout, le CREDECO a été l'un des tout premiers centres de recherche des facultés de droit à prendre conscience des liens avec l'analyse économique et à entreprendre des travaux théoriques et pratiques dans cette direction, et depuis lors n'a cessé de s'y consacrer. Les axes décrits dans le bilan de la recherche en droit économique illustrent parfaitement les apports du CREDECO, tant dans le domaine des activités économiques proprement dites (internationalisation de l'économie, agro-alimentaire, services publics économiques et contrats, etc.) que dans celui des politiques publiques (urbanisme, environnement notamment) ou des actions plus théoriques (sources du droit économique, analyse de la régulation et de ses différentes formes).

De ce point de vue, le CREDECO a fait, et continue de faire figure de précurseur dans le domaine de la recherche des facultés de droit.



- **Appréciation sur le rayonnement**

Là encore, l'appréciation, qui résulte de la qualité des travaux, ne peut être que positive. Cela résulte d'abord de la liste des publications mentionnées dans le rapport scientifique du GREDEG : le taux de publication des chercheurs avoisine 100 % ; les publications sont aussi importantes dans les revues à comité de lecture que dans celles qui n'en ont pas, ce qui témoigne que ces travaux intéressent de multiples catégories de publics, universitaires ou chercheurs et praticiens (preuve d'ouverture vers l'extérieur, car l'action normative a, dans ce domaine, une caractéristique très opérationnelle) ; au-delà des débouchés théoriques, les travaux réalisés donnent lieu à des enseignements à tous niveaux (notamment masters), que ce soit dans des universités françaises ou européennes ou dans des établissements au plan international (Afrique par exemple). Le nombre des doctorants du CREDECO est le plus élevé de celui du GREDEG (69 pour 148), alors pourtant que le nombre des allocataires est moins élevé que celui de l'économie.

S'agissant du rayonnement national et international, le bilan fait par le Directeur du GREDEG donne à penser que le CREDECO peut se prévaloir de tous les éléments qui y sont décrits (participation aux revues scientifiques, financements nationaux ou européens, participations aux réseaux internationaux, etc.).

Appréciation sur le projet : sans objet dans la mesure où le GREDEG fait désormais le choix d'une organisation fondée sur des projets et non sur des sous-ensembles disciplinaires.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'équipe :**

Le bilan de l'équipe juridique au sein du GREDEG est globalement positif, et les chercheurs en droit trouvent leur place au sein d'une équipe pluridisciplinaire, Droit, Economie, Gestion.

- **Points forts et opportunités :**

Le principal atout de la composante juridique est de s'appuyer sur des acquis anciens et reconnus en droit économique, ce qui ne peut que favoriser la recherche interdisciplinaire. L'insertion dans les réseaux est importante et les partenariats nombreux et variés aux plans national et international.

- **Points à améliorer et risques :**

Le rayonnement international par des collaborations en réseau n'est pas assez vigoureux.

- **Recommandations :**

Le CREDECO doit renforcer son intégration dans les réseaux internationaux.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
GREDEG: Groupe de Recherche en Economie, Droit Economique et Gestion	A	A	B	A	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Nice, le 15 avril 2011

Affaire suivie par :
Eric DJAMAKORZIAN

Tél. : 04 92 07 66.05
Fax : 04 92 07 66 00

N/REF : 2011-1821

AERES
M. Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des Unités
de recherche
20 rue Vivienne
75002 – PARIS

Ref : Rapport d'évaluation Rapport d'évaluation S2UR120001746 - GREDEG:
Groupe de Recherche en Economie, Droit Economique et Gestion – 0060931E

Monsieur le Directeur,

Faisant suite au travail effectué par le comité de visite de l'AERES et du rapport d'évaluation émis sur l'Unité de Recherche « S2UR120001746-GREDEG: Groupe de Recherche en Economie, Droit Economique et Gestion » portée par l'Université Nice Sophia Antipolis, vous voudrez bien trouver ci-joint la réponse que nous désirons apporter à ce rapport.

Celle-ci comporte à la fois des éléments correctifs factuels et des observations de portée générale qui s'inscrivent en droite ligne des recommandations très positives faites par le Comité de visite que nous remercions pour son travail constructif.

Vous en souhaitant bonne réception,
Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués

Pour le Président de l'Université de
Nice-Sophia Antipolis et par délégation
Vice-Président délégué au Pilotage
de l'Autonomie et des Moyens




Robert TELLER

Réponse du directeur du GREDEG au rapport du comité de visite de l'AERES

Nous remercions le comité de visite de l'AERES et son président le Professeur Bruno Deffains pour leurs appréciations positives, leurs critiques et conseils constructifs, ainsi que leurs remarques encourageantes quant à l'importance de l'Unité, ses résultats et sa capacité de progression, de même que le succès de son ancrage à Sophia-Antipolis. Nos commentaires porteront d'abord sur l'appréciation générale du GREDEG (production scientifique, rayonnement, gouvernance et projet) ; ils proposeront ensuite des réponses aux questions sur l'analyse des composantes de l'Unité.

1. Commentaires sur l'appréciation générale

Les interrogations des experts se sont principalement centrées sur les thèmes de *la gouvernance et du projet du GREDEG*. Deux aspects seront abordés dans nos réponses et commentaires sur ces thèmes : la maturation et la gouvernance du projet de recherche, d'une part, et la coordination globale de ce projet entre les porteurs d'axes et la direction du laboratoire, d'autre part.

En ce qui concerne *la maturation du projet*, le rapport de l'AERES souligne que le GREDEG se situe dans une « phase de transition » (page 7) entre sa création en UMR regroupant trois disciplines et la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire. Cette appréciation nous paraît adéquate, à condition toutefois d'ajouter que la phase de transition touche à sa fin. Les axes du projet du GREDEG ont émergé à l'issue d'un processus de définition et d'élaboration commencé courant 2009 ; certains de ces projets sont déjà opérationnels, et tous le seront pour le début du prochain contrat, en janvier 2012.

Nous soulignons aussi que, pour être menée à bien, cette transformation a nécessité des efforts et une mobilisation des volontés. Dans cette dynamique de redressement et de relance d'un projet collectif, la mise en œuvre d'une politique de recherche murement réfléchie n'a pas fait défaut puisqu'elle a conduit à un résultat souligné par le rapport de l'AERES qui note, parmi les points forts du GREDEG, la « bonne articulation » du projet en axes de recherche et l'adhésion « massive » des chercheurs à ce projet (page 5). La mobilisation des énergies opérée a concerné les chercheurs mais aussi les ITA qui ont été incités et soutenus dans leurs efforts d'adaptation à la nouvelle structure.

Pour ce qui est de *la structuration du projet en axes*, et de la gouvernance qui doit en résulter, nous proposons quelques éléments pour compléter ce qui a été indiqué dans le projet scientifique du GREDEG, et pour répondre aux interrogations qui subsistent.

Les responsables des axes sont clairement désignés : ce sont les chercheurs qui ont porté et rédigé le projet de chaque axe, et l'ont présenté au comité lors de la visite du 2 février (la liste nominative est fournie en annexe). Les axes ont été entérinés collectivement en Conseil de laboratoire, et au moins un représentant par axe est membre du Conseil.

Nous avons préféré donner à ces axes le nom de « projets » pour bien indiquer qu'il ne s'agit pas d'un découpage thématique, mais de pôles autonomes porteurs du développement futur du GREDEG. Ces « projets » sont définis selon des critères de gouvernance précis : capacité des porteurs de projet à obtenir un financement extérieur, capacité des porteurs à regrouper autour d'eux une équipe de chercheurs et de doctorants, existence d'un nombre significatif de publications par les porteurs et leur équipe. Sans doute, nous ne l'avons pas assez souligné dans le rapport, ces projets seront autonomes mais devront organiser des restitutions régulières pour rendre compte de leurs activités et communiquer leurs résultats à l'ensemble du laboratoire.

En conséquence, la gouvernance de la relation entre les projets et le Conseil de laboratoire doit évoluer à terme pour s'enrichir d'une politique scientifique qui tiendra compte du développement de projets structurants. La direction du laboratoire et l'ensemble des membres du GREDEG considèrent toutefois que le Conseil de laboratoire doit être maintenu dans une forme qui permette une représentation équilibrée des disciplines auxquelles la majeure partie des chercheurs reste attachée. La composition du Conseil devra bien sûr évoluer en fonction de l'avancement relatif des différents projets. Ainsi, le directeur d'unité devra veiller à maintenir la représentation des axes par ses nominations au Conseil ; de même, les ITA seront mis à contribution dans la gestion collective des projets.

Les remarques des experts de l'AERES portant sur *la qualité scientifique et le rayonnement du GREDEG* nous conduisent aux réponses et précisions suivantes.

- En ce qui concerne la production scientifique, avec un taux de « producteurs » de 83 %, la politique de suivi des « non-producteurs » du GREDEG se matérialise par des actions très ciblées, par exemple la mise en place, dans la composante gestion, d'initiations à la production d'articles de revues pour les plus jeunes chercheurs avec une segmentation fonctionnelle en trois groupes : un groupe méthodologie, un groupe cadre théorique et revue de littérature, et un groupe question de recherche – résultat. En économie, l'effort sur les niveaux de publications de rang 1 et 2 (classification CNRS), et le rééquilibrage avec les publications de rang 3 et 4 commencent à porter leurs fruits en fin de période (2009-2010) mais des modes d'intervention plus « incitatifs » devront aussi être envisagés (prime à la publication de rang 1 sous forme d'attributions de crédits de recherche supplémentaires, par exemple), de même que l'audit des projets incluant une évaluation du potentiel de publication à horizon de deux à cinq ans.
- Pour ce qui est des recrutements, certains axes de recherche qui nécessitent un soutien ont pu bénéficier de recrutements récents (par exemple, en économie-gestion, un MCF en économie du droit en 2009, un CR en finance en 2010 et un MCF en banque-finance en 2011), et doivent donner lieu à des performances accrues dans un futur proche.
- En matière de rayonnement, et pour répondre à une remarque en p.7 du rapport, des prix ont été obtenus par les chercheurs du GREDEG : un prix international pour un ouvrage, deux prix de thèse et un prix de la meilleure communication à un colloque international.
- De même, il faut noter que le GREDEG a consolidé son attractivité internationale en signant deux conventions de recherche et d'échange d'étudiants et de jeunes chercheurs, l'une avec la Chaire d'Information Financière et Organisationnelle (CIFO-UQAM), destinée en particulier à construire des collaborations internationales en gestion ; l'autre avec le BRIK, *Bureau of Research on Innovation and Knowledge*, de l'université de Turin, en appui d'un thème central de la composante économie.

2. Réponses aux remarques sur les composantes disciplinaires du GREDEG

Une précision doit être apportée sur l'équipe de direction du GREDEG. Outre le directeur et le conseil de laboratoire, elle comporte un conseil de direction formé des cinq responsables des équipes disciplinaires : deux pour le droit (J.B. Racine et P. Steichen), deux pour l'économie (Joël Ravix et D. Torre) et un pour la gestion (J.F. Lebraty). Ce conseil de direction pourra évoluer pour intégrer plus pleinement les porteurs des projets.

- Dans son analyse de la composante économie, le rapport souligne l'excellence du travail et des résultats des chercheurs en histoire de la pensée économique. Il paraît nécessaire de compléter le propos en insistant sur le fait que d'autres domaines de l'analyse économique développés au GREDEG, tels que la dynamique industrielle et de l'innovation ou l'analyse des routines

organisationnelles, bénéficient aussi d'une forte audience dans les réseaux académiques internationaux (ISS et EAEPE notamment), et obtiennent des résultats équivalents en matière de publications dans les revues de rangs 1 et 2. Le modèle de l'histoire de la pensée économique mis en œuvre par le GREDEG doit son succès au fait qu'il s'est toujours exprimé au contact de travaux d'analyse économique de qualité ; il en est ainsi, dans la période récente, de l'économie de l'innovation et de la connaissance et de l'approche des organisations et des marchés. Comme le note le rapport, il a su également tenir compte des évolutions récentes de la recherche en sciences sociales (psychologie expérimentale, sociologie cognitive) en étendant ainsi la pluridisciplinarité pratiquée par le GREDEG.

- Pour ce qui est de la composante droit, le faible taux de doctorants financés est en partie lié à la fonction professionnelle (barreau) de la thèse, même si des efforts doivent encore être faits pour améliorer la situation en matière de conventions CIFRE. Par ailleurs, la composante a renforcé sa relation avec l'INRA par une convention d'Unité Sous Contrat qui lui permet d'accueillir une DR récemment recrutée à l'Institut ; la seule chercheuse en sciences juridiques titulaire à l'INRA est ainsi affectée au GREDEG. Enfin, il faut noter que la composante, qui est déjà fortement impliquée dans des relations internationales dans le cadre de l'Association Internationale de Droit Economique et de l'Institut Euro-Africain de Droit Economique, est aussi à l'origine d'un partenariat de recherche avec l'Université Laval en matière de développement durable.
- La composante gestion est particulièrement concernée par les questions soulevées sur l'environnement institutionnel du GREDEG. Le rapport évoque à diverses reprises (pages 5, 7 et 10) l'incertitude et les risques liés à l'existence de deux autres équipes de l'UNS, l'une en économie et l'autre en sciences de gestion. L'intégration de l'équipe d'économie (ex-CEMAFI) est programmée pour le prochain contrat et ne pose pas de problème particulier ; elle concerne 7 chercheurs, tous « producteurs », dont les thématiques sont assez proches de celles du GREDEG. Avec l'IAE de Nice il existe des collaborations en matière d'enseignement (une partie des parcours de master de l'IAE sont adossés au GREDEG et organisés par des chercheurs du GREDEG) et en matière de recherche : un projet d'achat en commun de bases de données, un rapprochement sur les thèmes du marketing et du contrôle de gestion (deux de nos chercheurs travaillent sur les normes IFRS). En outre, des discussions ont été encouragées par l'UNS et sont en cours depuis une année pour un rapprochement plus global dans le futur entre les Instituts IAE et ISEM en matière de formation et de recherche.

En conclusion nous revenons sur l'interdisciplinarité pour répondre aux questions, posées pages 7 et 8 du rapport, sur la pertinence de la distinction de certains axes du projet et, plus généralement, sur la méthode nécessaire à la poursuite de ces recherches. L'économie du droit et le droit économique développés au GREDEG sont structurés par des objets de recherche comme le contrat, la concurrence ou l'environnement qui sont autant d'objets distincts, certes encadrés par des règles de droit, mais pouvant donner lieu à des problématiques et des programmes de recherche différenciés. Les économistes tendent à étudier des régularités dans les phénomènes économiques analysés, d'en rechercher des déterminants, des facteurs explicatifs ; les juristes développent des analyses substantielles des phénomènes en question en vue d'affiner et d'adapter leur qualification juridique. Ces méthodes - enrichies des points de vue et des méthodes d'analyse des chercheurs en gestion (notamment en matière de concurrence au travers d'études d'impact boursier) - permettent de considérer différents objets de recherche, notamment en matière de contrats et de concurrence, de gouvernance d'entreprise ou encore de thématiques liées à l'environnement ou à l'agroalimentaire.

L'étude de la relation droit-économie est une tendance de fond aujourd'hui dans les facultés de droit, mais les juristes du GREDEG sont précurseurs en ce domaine et la collaboration droit-économie-gestion dans notre unité de recherche s'est bâtie de longue date principalement autour de la problématique générale de la régulation et de la gouvernance, commune aux trois

disciplines. Quant aux outils et aux méthodes de la recherche, ils sont propres à chaque discipline, et les chercheurs du GREDEG s'efforcent de suivre la règle selon laquelle il n'est de bonne recherche interdisciplinaire que fondée sur des bases disciplinaires établies et solides.



Jacques-Laurent Ravix
Professeur de sciences économiques
Directeur de l'UMR GREDEG

ANNEXE

Liste des responsables de projets (GREDEG, avril 2011)

- Projet 1 : Economie et droit des contrats et de la concurrence
Frédéric Marty, Freddy Huet, Patrice Bougette
- Projet 2 : Gouvernance d'entreprise et innovation
Jackie Krafft, Francesco Quatraro
- Projet 3 : Hétérogénéité, compétitivité et croissance
Flora Bellone
- Projet 4 : Economie et gestion de la connaissance
Pierre Garrouste, Nathalie Lazaric, Catherine Thomas,
- Projet 5 : Nouvelles formes d'intermédiation financière
Olivier Bruno, Laurent Deville
- Projet 6 : Economie et droit de l'environnement et du développement durable
Pascale Steichen, Mai-Anh Ngo, Nathalie Lazaric
- Projet 7 : Histoire de la pensée, philosophie et méthodologie économiques
Richard Arena, Muriel Dal-Pont